

### Contact



#### Ecologie Pour Le Havre

EPLH

3 rue Casimir Delavigne

76600 Le Havre

Association créée en 1989

Agréée au titre de

la protection de  
l'environnement

Pour l'arrondissement  
du Havre

<http://eplh.free.fr>

Tél. 06 85 04 12 83

[aleroy@club-internet.fr](mailto:aleroy@club-internet.fr)

## Ecologie Pour Le Havre

### Un projet contestable et nuisible à l'environnement

Alors qu'il faudrait s'appuyer sur un projet global concernant les besoins énergétiques en Europe et déterminer les solutions pour les satisfaire, nous nous trouvons plongés en pleine déréglementation énergétique. En France nous assistons, avec la fin du monopole d'EDF et de GDF, à un foisonnement de projets d'opérateurs privés qui ne semblent pas, c'est le moins qu'on puisse dire, forcément guidés par l'intérêt général.

Le projet de terminal méthanier à Antifer, s'il venait à être réalisé, détournerait des capitaux de projets relevant, eux, du développement durable.

Est-il opportun aujourd'hui d'utiliser à la production d'énergie des ressources fossiles qui s'amenuisent et dont les coûts montent en flèche ?

Est-il pertinent, si l'on veut réellement limiter les dérèglements climatiques de contribuer à une consommation d'énergies fossiles fortement émettrices de CO<sub>2</sub>. Oublie-t-on les engagements pris à Kyoto et confirmés plus récemment lors du « Grenelle de l'environnement » ?

À ces deux questions la réponse est non.

Rappelons que l'Europe s'est engagée pour 2020 :

- À réduire sa consommation d'énergie de 20 %
- À réduire ses émissions de CO<sub>2</sub> de 20 %
- À produire 20 % de son électricité à partir des énergies renouvelables.

Après le torpillage par le Conseil d'Administration du Port Autonome du Havre du projet d'éoliennes sur la digue d'Antifer, va-t-on persister dans la mauvaise direction avec ce projet d'un autre âge qui, outre ses conséquences en termes climatiques, contribuerait à la destruction d'un site écologique remarquable ?

Sans oublier les problèmes de sécurité engendrés par l'installation elle-même comme par l'accroissement du trafic maritime sur le site.

D'autres projets de développement, plus respectueux de l'homme et de son environnement et plus générateurs d'emplois sur le long terme existent : c'est vers eux qu'il faut se tourner.

**Ne laissons pas, une fois de plus, gâcher l'avenir des générations futures par la soif de profit à court terme de quelques-uns.**

ANNIE LEROY  
PRÉSIDENTE

« Les cahiers d'acteurs reprennent les avis, observations et propositions formulés au cours des débats. Ils sont sélectionnés par la commission particulière de débat public qui décide de les publier sous forme de cahier d'acteur. Le contenu des textes n'engage que leurs auteurs »

### Vers où nous mène le boom des projets méthaniers ?

#### ) **L'indépendance énergétique ?**

C'est l'argument avancé pour développer la filière du gaz naturel liquéfié (GNL) cependant que le marché européen est dérégulé et que les compagnies privées se pressent sur un créneau dont elles espèrent un profit accru.

Contrairement aux rigidités de l'approvisionnement par gazoduc, le GNL est censé "fluidifier" le marché en permettant de diversifier les fournisseurs et les débouchés, et surtout de développer un marché "spot" (à court terme) permettant de choisir la destination qui rapportera le plus.

L'intérêt des compagnies est évident. Celui de la France et de l'Europe l'est moins.

Voici ce qu'on en pense à l'IFP (Institut Français du Pétrole) : *"Depuis le début de cette décennie, les contraintes liées aux capacités de production américaines ont entraîné les prix du gaz sur ce marché dans une spirale à la hausse. [...] Le prix élevé du gaz sur le marché américain joue déjà un rôle important dans les transactions de GNL dans l'Atlantique. Il devient le "prix directeur" et fixe déjà assez largement la destination finale du GNL, "spot" en particulier, producteurs et importateurs redirigeant leurs cargaisons en fonction du marché le plus offrant. À terme, une réorientation massive des volumes de GNL vers l'Amérique du Nord pourrait conduire à une sous-utilisation des terminaux en Europe."* (Panorama 2006).

**Est-ce nous rendre indépendants que de nous placer ainsi sous la coupe du marché ?**

#### ) **La sécurité d'approvisionnement ?**

Outre ces risques de "redirection" des cargaisons, nous pouvons craindre des ruptures d'approvisionnement liées à la vulnérabilité particulière des infrastructures de liquéfaction et de regazéification ainsi que des méthaniers. Il peut surgir des accidents, des blocages de navires, des attentats en cas de tension, avec des répercussions d'autant plus grandes que l'on s'oriente vers des méthaniers géants.

**Est-ce sécuriser nos approvisionnements que de nous exposer à ces risques ?**

#### ) **Une réponse aux besoins ?**

Il y a déjà 2 terminaux méthaniers en France : à Montoir de Bretagne (2 appontements) pour la façade atlantique et à Fos Tonkin pour la Méditerranée. Une extension est prévue à Montoir et un deuxième terminal est en cours d'achèvement à Fos Cavaou (ouverture en 2008). Les capacités actuelles de regazéification seront ainsi presque doublées.

En cumulant avec les 3 projets de Dunkerque, Antifer, Le Verdon ainsi que le récent projet de Shell d'un 3e terminal à Fos, les capacités actuelles seraient multipliées par 4. A l'échelle européenne on passerait de 12 à 63 terminaux (plus de 5 fois plus !).

Même en tablant sur des prévisions de consommation surévaluées, cela excède largement les besoins, d'autant qu'en amont les projets d'installation d'usines de liquéfaction dans les pays producteurs sont loin de suivre. Pour une prévision de demande mondiale correspondant à un doublement entre 2005 et 2015, l'IFP estime que les capacités de liquéfaction seront constamment inférieures d'environ 30% à cette demande. (Panorama 2007).

**Quel est le véritable besoin qui pousse à multiplier des installations coûteuses qui seront sous-approvisionnées ?**

#### ) **Le gaz moins cher ?**

Ce serait l'objectif de la dérégulation dit-on à Bruxelles, et le développement du GNL devrait y contribuer.

On peut déjà avoir de sérieux doutes quand on voit les premiers effets de cette dérégulation sur le marché de l'électricité, mais comment croire que la filière du GNL ferait baisser les prix, avec ses investissements considérables, ses coûts d'utilisation et son orientation vers les marchés les plus offrants ?

Sans compter que la mise en oeuvre du GNL consomme une part notable du gaz ainsi transporté (entre 15% et 30% selon le procédé choisi), gaspillant une ressource précieuse et aggravant les coûts.

**Jusqu'à où grimperait la facture énergétique ? À qui profiterait finalement le GNL ?**

#### ) **Une solution pour l'après-pétrole ?**

Il apparaît de plus en plus que la production de pétrole va entrer prochainement en déclin et le gaz est présenté comme devant se substituer au pétrole pour nombre de ses emplois. Mais le gaz, lui aussi, est une ressource fossile qui aura une fin et son "pic" de production ne serait pas très éloigné non plus.

Si l'on commence à savoir qu'il est indispensable de réduire les émissions de gaz à effet de serre pour préserver le climat, nous devons également prendre conscience qu'un usage inconsidéré de nos ressources non-renouvelables serait un obstacle quasi insurmontable aux modifications profondes qu'un avenir durable exige.

**Est-ce préparer l'avenir que d'inciter à consommer toujours plus de ce qui manquerait à nos enfants ?**

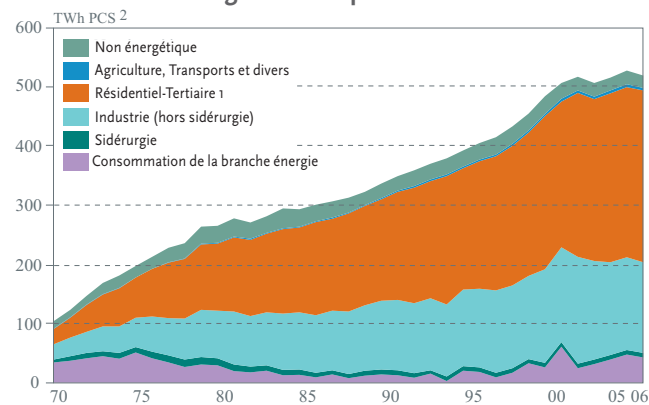
## Changeons de cap, vite !

Cette pérennité des ressources, cette indépendance énergétique, si illusoire avec le GNL, un autre mode de vie, basé sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, peuvent nous y conduire. Mais il faut nous y mettre sans attendre, en mobilisant les financements nécessaires au lieu de les laisser détourner vers des projets spéculatifs qui grèvent l'avenir.

De plus en plus de recherches prennent cette direction. C'est ainsi qu'une étude du service Recherche et Développement d'EDF alerte sur la raréfaction prochaine des sources d'énergie fossiles, sur la durée incompressible de la reconversion qui s'impose et sur les ressources financières qu'il est indispensable d'y consacrer. Les auteurs insistent sur la nécessité d'engager dès maintenant la reconfiguration du système énergétique européen, "tant que nous disposons encore de l'accès à des énergies abondantes et bon marché" sinon cette reconfiguration devra se faire "dans l'urgence", avec des ressources déclinantes, alors que "le monde connaîtra de graves tensions économiques et militaires". Ils proposent un plan d'urgence pour l'Europe, à engager au plus tôt, qui permettrait de "réduire de 65% nos importations d'énergies fossiles au bout de 25 ans" et créerait "environ 400 000 emplois liés à l'énergie". (Revue de l'Energie, n° 575, janvier-février 2007).

**Qu'attendons-nous pour prendre plutôt cette voie ?**

Consommation<sup>1</sup> de gaz naturel par secteur



TWh PCS 1	1973	1979	1985	1990	200	2004	2005	2006
Branche énergie	45	31	14	14	26	40	48	43
Sidérurgie	9	13	9	9	8	8	8	8
Industrie (hors sidérurgie)	42	80	97	117	160	158	158	154
Résidentiel-Tertiaire 1	55	112	145	173	261	288	290	293
Agriculture, Transports et divers	1	1	1	2	4	5	4	5
Total (a)	151	237	266	315	458	498	509	503
Usage non énergétique (b)	19	29	30	25	30	22	23	21
TOTAL (a + b)	170	266	296	339	488	520	532	524

1 : consommation, corrigée du climat.

2 : 1 TWh PCS = 1 milliard de kWh en pouvoir calorifique supérieur.

L'énergie en France repères : consommation de gaz naturel par secteur

## C'est possible !

### ) A-t-on besoin de plus de gaz naturel ?

Le graphe, en page 12 du document du maître d'ouvrage largement distribué, montre la part du gaz naturel dans la consommation d'énergie primaire en France entre 2000 et 2030 et vient justifier le bien-fondé du projet.

La direction générale de l'énergie et des matières premières, sous l'autorité du ministère de l'industrie propose, elle, un autre scénario :

Ce graphe montre qu'une partie importante du gaz, 53%, est utilisé pour le chauffage du résidentiel tertiaire. La Réglementation Thermique 2005 fixe une norme d'environ 100 kWh/m<sup>2</sup>/an pour les constructions neuves. Le Grenelle de l'Environnement propose les maisons neuves passives, voire à énergie positive, c'est-à-dire n'utilisant aucune énergie pour le chauffage, et promeut les économies d'énergie dans l'habitat ancien grâce à une isolation renforcée. Il ne s'agit pas d'utopie mais de réalisations à grande échelle en Grande-Bretagne (quartier BedZED à Londres), quartier Vauban à Fribourg en Allemagne.

**Il apparaît que les besoins en gaz naturel pour le résidentiel tertiaire sont très largement surévalués.**

### ) Que penser de l'utilisation du gaz pour faire de l'énergie électrique ?

Plusieurs opérateurs privés et EDF ont des projets de centrales thermiques à gaz. Même si celles-ci atteignent des rendements plus élevés que les centrales thermiques classiques, celui-ci ne dépasse pas 52% pour les très modernes « double cycle » qui ont l'inconvénient d'une forte inertie et fonctionnent la majorité du temps au tiers de leur puissance. Le rendement est plus souvent voisin de 40%. Se chauffer à l'électricité produite par une centrale thermique, c'est choisir de n'utiliser qu'au plus 40% du pouvoir calorifique du combustible, quel qu'il soit, le reste servant à chauffer les nuages, l'eau de la mer ou de la rivière dans laquelle on fait les rejets. De même que des économies considérables de gaz peuvent être faites dans le chauffage au gaz du résidentiel tertiaire, de même l'utilisation du gaz pour faire de l'énergie électrique, qui en plus pourrait servir au chauffage, est une aberration.

**Va-t-on, en faisant de l'électricité à partir du gaz et en l'exportant, permettre à nos voisins de s'affranchir du nucléaire et de la pollution ?**

# Cahier d'acteurs

## LE PROJET DE TERMINAL MÉTHANIER À ANTIFER

### ) *A-t-on les moyens de notre autonomie énergétique ?*

Notre autonomie énergétique passe par l'amélioration de l'efficacité énergétique. Le but est de réduire à la source la quantité d'énergie nécessaire pour un même service, de mieux utiliser l'énergie à qualité de vie constante : exemple des lampes à basse consommation.

Elle passe par les économies d'énergies, évaluées à 30 % de l'énergie actuellement utilisée : économie dans le chauffage, l'éclairage, l'utilisation des appareils électroménagers, classe A, la production d'eau chaude.

Elle passe aussi par l'utilisation des énergies renouvelables.

Tournons nous vers nos voisins danois, britanniques et allemands, auto-producteurs de biogaz qui alimentent des chaudières « cycles Sterling » produisant à la fois de la chaleur et de l'électricité. Ce biogaz est obtenu par fermentation de matières organiques. La biomasse agricole (déchets animaux et végétaux) peut être ainsi valorisée, passant du statut de déchet au statut de ressource. La Normandie, pays de culture et d'élevage, donc de lisier, pourrait être un important producteur de biogaz, donc d'électricité.

**C'est d'ailleurs ce qu'impose l'arrêté du 7 juillet 2006, relatif à la programmation pluriannuelle des investissements de production d'électricité, à savoir 100 MW installés dès 2010 et 250 en 2015.**

## Impact sur la biodiversité

### ) *Les perturbations pendant les travaux !*



Guillemot de Troil



Phoque veau-marin

Ceux-ci anéantiraient les friches situées au pied des falaises recelant des espèces de faune et flore protégées à haute valeur patrimoniale (orchidées, amphibiens, passereaux...). Ces zones sont très riches en faune et flore car elles sont interdites au public et bénéficient d'une tranquillité absolue.

### ) *Et si le port méthanier entrait en activité ?*

Le plus grave serait à venir car après la mise en service de ce port, les rotations de bateaux gaziers se produiraient dans une zone hautement fréquentée par des oiseaux marins dont la plupart sont très rares. En effet ce site est un site hivernal de nourrissage **d'importance régionale, nationale et même internationale** pour des espèces d'oiseaux marins en voie d'extinction et donc sur la liste rouge des espèces menacées : le **Pingouin Torda** et le **Guillemot de Troil** sont les espèces les plus emblématiques mais aussi le **Fou de Bassan**, le **Pétrel Fulmar**, la **Mouette Tridactyle** parmi les plus rares. Les rotations de bateaux gaziers perturberaient fortement ces oiseaux qui s'installent dans cette zone tout l'hiver et contribueraient encore un peu plus à les faire disparaître. En Normandie, seules deux zones accueillent les **Pingouins Torda** et les **Guillemots de Troil** durant leur hivernage : le littoral de la Manche et le site d'Antifer.

**Les bancs de poissons très nombreux** en hiver sur ce site, et tout l'écosystème

marin, devraient aussi fortement pâtir de l'arrivée de ces bateaux, venant de pays exotiques et porteurs sur leur coque et dans leurs ballasts de bactéries, de crustacés, de mollusques qui prendraient pour certaines espèces « racines » dans l'écosystème marin d'Antifer et perturberaient la faune locale, voire la feraient disparaître.

De même, **des phoques (veaux-marins)** de passage seraient de moins en moins en sécurité et dissuadés de fréquenter le site d'Antifer : (déjà, en octobre 2007, un jeune phoque veau-marin, échoué sur les rochers de la valleuse de Saint Jouin-Bruneval a été secouru par les responsables du Chêne).

**Tout ceci sans compter les risques mal évalués d'atteintes au biotope par les rejets d'eau froide que le projet prévoit.**

**La biodiversité est donc incontestablement et fortement menacée par ce projet de port méthanier. Or la France a pris l'engagement communautaire de faire cesser en 2010 toute perte de biodiversité. Comment concilier projet et engagement ?**